

Objet : avancement de grade

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC,**

Vu la loi n°97-17 du 1er décembre 1997 portant Code du travail, modifiée ;
Vu le décret n° 74-347 du 12 avril 1974 fixant le régime spécial applicable aux agents non fonctionnaires de l'Etat, modifié ;
Vu le dossier de l'intéressé,

DECIDE :

Article premier.- Est prononcée, comme suit, la promotion au grade supérieur dans l'emploi des MECANICIENS, hiérarchie C1 , de Monsieur ALIOUNE BADARA SARR, matricule de solde n°618304F :

Ancienne situation		Nouvelle situation	
Grade	Date d'effet	Grade	Date d'effet
2CL 4ECH	06/01/2018	1CL 1ECH	06/01/2020

Article 2.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.